

## Programme de formation

### INTITULE DE LA FORMATION : FORMATION QUALIOPi / PRESENTER SON AUDIT DE SURVEILLANCE

#### CONTEXTE DE LA DEMANDE

Pourquoi s'aventurer dans Qualiopi ?

Une fois votre Numéro de Déclaration d'Activité et votre audit initial validés, votre travail de suivi Qualiopi commence.

C'est une démarche obligatoire, très structurante bien que prenante, afin de pouvoir bénéficier des fonds mutualisés OPCO, Pôle Emploi, CPF sous conditions...). Ensuite, ce sera à vous d'exercer vos talents, et de transmettre vos compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Pour le faire en toute quiétude, mieux vaut connaître quelques règles de l'exercice. C'est ce que nous vous proposons avec cette formation : ne vous aventurez pas sans elle !

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'expliquer le dérouler d'un audit et la notion de non-conformité
- Être capable de positionner son offre sur le bon créneau : action de formation, apprentissage, bilan de compétences, VAE
- Être capable de créer des process et des documents preuve pour répondre au RNQ
- Être capable de maintenir à jour et d'ajuster au besoin ses process de formation internes et ses documents supports

#### PUBLIC VISE PAR LA FORMATION

- Personnes en reconversion professionnelle, inscrites ou non à Pôle Emploi.
- Responsables d'organismes de formation internes.
- Responsables administratifs et financiers.
- Toute personne salariée ou non salariée souhaitant devenir Opérateur Prestataire d'Actions concourant au développement des Compétences : organisme de formation, prestataire de bilans de compétences, prestataire d'accompagnement à la VAE, Centre de Formation par l'Apprentissage (article L6313-1 du Code du Travail)

## PRE REQUIS

- Aucun pré-requis technique pour les participants à l'action de formation
- Avoir un ordinateur

## DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION :

- **Durée** de la formation : 11 jours sur 2023 soit 77h (7h/j)
- **Dates de la formation** : selon les besoins
- **Lieu** : en distanciel et en présentiel
- **Format** : 11 journées, organisées en présentiel et en distanciel.

## MODALITES et DELAI D'ACCES :

- Pas de modalité spécifique ni de délai d'accès

## TYPE D'ORGANISATION :

- **Présentiel** : dans vos bureaux avec une accessibilité PMR si les stagiaires le nécessitent
- **Distanciel** : sur rendez-vous, par sessions de 2 heures, en visio-conférence avec Zoom, Google Meet.

**NOMBRE DE STAGIAIRES PREVUS** : selon vos besoins

## MOYENS HUMAINS :

- Un formateur : Loïc DISCHAMPS-PERRIER, auditeur Qualiopi chez AFNOR Certification mais également formateur indépendant spécialisé du domaine de la formation professionnelle depuis 20 ans, consultant dans le domaine de la formation et l'accompagnement des CFA et organismes de formation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salle de cours équipée chez le client
- Matériel pédagogique nécessaire à la formation
- **La formation est personnalisée et rythmée** par des temps collectifs et une réflexion individuelle
- Mise en œuvre d'une méthodologie structurée et expérimentée

- Garantir une déontologie et une confidentialité stricte par rapport aux éléments individuels apportés par le stagiaire tout au long de l'intervention
- Adapter la méthodologie aux besoins du stagiaire
- Construire les outils et process avec les personnes concernées par la formation

## DESCRIPTION DES MODULES : PROGRAMME

Module	OBJECTIF	CONTENUS	Nombre de jours (volume horaire)
<b>MODULE 1</b> : enjeux et méthodologie Qualiopi en vue de l'audit de surveillance	Connaître les modalités de l'audit de surveillance	Le plan d'audit La réunion d'ouverture et de clôture Les points de vigilance de l'audit de surveillance	1 (7h)
<b>MODULE 2</b> : les process en cours et les documents associés	Confronter l'existant et l'exploitation réelle	Audit de l'existant : process et documents présentés à l'audit initial	3 (21h)
<b>MODULE 3</b> : les process à actualiser et les documents associés	Créer et valider les process de son Qualiopi Créer et valider les documents preuves associés aux process	Création des process Création des livrables Le tableau d'amélioration continue, les veilles, les difficultés, le logo Qualiopi	6 (42h)
<b>MODULE 4</b> : la préparation de l'audit de surveillance	Se mettre en situation d'audit	Mise en situation réelle	1 (7h)

## EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION :

Evaluation en amont de la formation : un positionnement est prévu avec les stagiaires permettant d'identifier leurs besoins, leurs attentes et leur niveau de connaissance sur le programme proposé.

Evaluation en cours de formation : des temps d'évaluation en cours de formation sous forme d'échanges, de questionnement seront mis en place régulièrement pour valider avec les stagiaires leurs avancées dans le processus de formation.

Evaluation en fin de formation : un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires à la fin de l'accompagnement

Objectif à évaluer : la satisfaction des stagiaires tant sur la méthode proposée que sur l'accompagnement et ses contenus.

Critères de réussite : taux de satisfaction des stagiaires situé entre 90 et 100%

SPORT-IN

sport.in.ldp@gmail.com

SIRET N° 848 009 916 00018- APE N°8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84691632569 auprès du Préfet de région AURA.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

La formation sera sanctionnée par un certificat de réalisation de la formation attestant des compétences acquises au cours de la session. Cette formation sera validée par les signatures d'une convention simplifiée de formation, des feuilles de présences et des attestations de suivi de la formation nominatives attestant des compétences acquises au cours de la session.

## TARIF / DEVIS

3000€ HT. Financement OPCO possible. Tarif forfaitaire HT – TVA 20,00%

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. En cas de handicap, nous consulter

## CONTACT

Renseignement personnalisé : [sport.in.ldp@gmail.com](mailto:sport.in.ldp@gmail.com) / 06 21 62 49 40

Prestataire d'actions de développement des compétences (Article L6313-1 Prestataires d'actions de développement des compétences (Article L6313-1 du code du travail).

## SATISFACTION CLIENTS et RECOMMANDATIONS

Notre échantillonnage clients sur cette prestation de formation reste limitée (4) mais 100% sont satisfaits de la formation proposée et de ses modalités pédagogiques. Tous (100%) nous recommanderaient à leur réseau pour créer leur organisme de formation.